

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|--|-----------------------|
| <input type="radio"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="radio"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="radio"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1031

Société : R.A.M. 159464

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : IBN TAOUFIK SEM LALI Abderrahmane

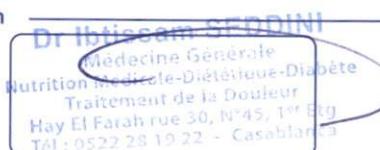
Date de naissance : 23/03/1947

Adresse : 9, Rue de Peli-Sous Ouirir

Tél. : 06.61.62.24.02 Total des frais engagés :Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 22/02/2023

Nom et prénom du malade : Ibn Taoufiq sem Lali Abderrahmane

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Diabète sucré

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 04 MAI 2023 Le : 22/02/2023

Signature de l'adhérent(e) : IBN TAOUFIK SEM LALI Abderrahmane

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/02/2023	C	13.0DH		<p>Dr Ibtissam SEDDINI Médecine Générale Nutrition Médicale-Diététique-Diabète Traitement de la Douleur Hôpital Farah rue 30, N°45, 1^{er} Etg Tel : 0522 28 19 22 - Casablanca</p> 

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE ESSALHI Abdellatif Riviera Bd. Ghandil et Al 2045 700 Casablanca</i>	20.02.23	4.13.90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

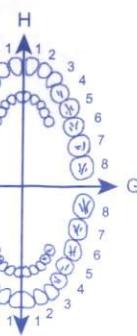
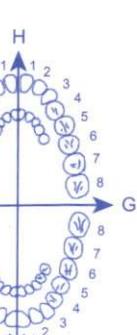
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D ————— G 00000000 00000000 35533411 11433553 B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Ibtissam SEDDINI

Médecine Générale

DU en Nutrition Médicale et Diabète

DU en Traitement de la Douleur

Echographie

Adultes et Enfants



الدكتورة (بتسم) سدينی

الطب العام

دبلوم في التغذية والسكري

دبلوم في علاج الآلام

الفحص بالصدى

الكبار و الصغار

PHARMACIE RIVERA
Dr. ESSALHI Abdellaziz
Angle Bd. Ghandi et Rue
des Eperviers - Marché Riviera
Tél: 05 400 45 700 - Casablanca

Duoaxol 4
149 Tari mat

37100

Lot: 01099
A consommer de
préférence avant le : 12/2024
PPC : 99,50 DH

préférence avant le : 12/2024
PPC : 99,50 DH

2) Adicafilm 4B

PHARMACIE RIVERA
Dr. ESSALHI Abdellaziz
Angle Bd. Ghandi et Rue
des Eperviers - Marché Riviera
Tél: 05 400 45 700 - Casablanca

3) Vido Argel 1 pel mat
5140 Tari

AMM N°: 528/17DMP/21/NRQ/1
N° Lot: 2T1586
Fab: 01/2022 P.P.V. 51.40 MAD (Dhs)
Per: 01/2025

Dr Ibtissam SEDDINI

Médecine Générale
Nutrition Médicale-Diététique-Diabète
Traitement de la Douleur
Rue El Farah Rue 30 N°45 1er Etage
Tél: 05 4522 28 19 22 - Casablanca

2F 1

saccharose

Flacon de 200 ml

AMM N° : 271/98DMP/21

P.P.V. : 27,00 DH

413,90

حي الفرج الزنقة 30 رقم 45 الطابق الأول قرب ساحة طوططال الفرج درب ميلا
قرب مسجد مولاي رشيد

Hay El Farah Rue 30 N°45 1er Etage

Station Total Energies El Farah Derb Mila (Proche Mosquée My Rachid)

Tél.: +212 5 22 28 19 22